

La condamnation de Pierre Abélard au concile de Soissons (1121)

L'année 2021 marque le 900^{ème} anniversaire du « confinement d'Abélard » ainsi que l'a titré avec malice l'Association Abbaye Royale de Saint-Médard, à l'occasion de ses vœux pour la nouvelle année. C'est dans ce monastère que le philosophe et théologien a été enfermé quelques jours, à l'issue du concile de Soissons, au cours duquel il fut condamné une première fois pour hérésie en 1121.

« *J'étais dévoré par la fièvre de l'orgueil et de la luxure ; la Grâce divine vint me guérir malgré moi de ces deux maladies : de la luxure d'abord, en me privant des moyens de la satisfaire ; puis de l'orgueil [...] en m'humiliant par la condamnation au feu du livre fameux dont je tirais particulièrement vanité* ». Ainsi Pierre Abélard présente-t-il deux des principaux malheurs qui l'ont frappé au cours de sa vie tumultueuse et qu'il relate dans l'*Historia Calamitatum* (*Histoire de mes malheurs*), vers 1132. Si l'une de ses infortunes est restée célèbre (ses amours tragiques avec Héloïse, son étudiante, conclus par sa castration à la suite de la vengeance orchestrée par l'oncle de la jeune femme), l'autre calamité - sa condamnation pour hétérodoxie au concile de Soissons - est davantage oubliée, en raison notamment du manque de sources, limitées à deux récits contemporains, ceux d'Abélard donc et de l'évêque Othon de Freising. Le concile de Sens - qui, vingt ans après (1140 ou 1141), condamne Abélard pour la seconde fois - a laissé plus de traces, que ce soit dans la documentation (c'est le « procès en hérésie le mieux connu du XII^e siècle » selon Michael Clanchy¹) ou dans l'historiographie. Mais la rareté des sources est en partie compensée par le très long récit que fait Abélard et qui constitue un témoignage exceptionnel, somme toute assez vraisemblable. En 1996, l'historien Jacques Verger s'exprimait ainsi² : « les pages consacrées dans l'*Histoire de mes malheurs* au concile de Soissons me semblent être parmi les pages les plus impressionnantes de ce texte et qui rendent très bien, vu de l'intérieur, par la victime, l'atmosphère d'un procès qui n'est pas encore un procès d'inquisition³ mais qui en a déjà certains aspects, qui n'est plus une controverse entre philosophes ou entre théologiens et où l'on voit très bien le fonctionnement de la mauvaise foi, de la machine inquisitoire qui se met en branle pour broyer un homme ». Pour autant, l'*Histoire de mes malheurs* reste à manier avec précaution : Abélard s'y donne généralement le beau rôle et plutôt qu'une autobiographie au sens moderne, c'est davantage le récit d'une confession / d'une

¹ Michael Clanchy est l'auteur d'une biographie de référence sur Abélard (citation p. 371), cf Pour en savoir plus.

² Au micro de Jacques Le Goff dans *Les Lundis de l'Histoire*, à l'occasion de la parution de son ouvrage, *L'amour castré. L'histoire d'Héloïse et Abélard*, Paris, Hermann, 1996. L'émission peut être écoutée sur le site de l'Association Culturelle Pierre Abélard, <https://www.pierre-abelard.com> (rubrique « mp3 et vidéos »).

³ L'inquisition ne voit le jour que plus d'un siècle après le concile de Soissons, en 1231, avec le pape Grégoire IX.

conversion où les mots servent à penser et à panser les maux. Abélard leur donne une signification - inscrits dans un dessein providentiel - qui vise à édifier son lecteur (outre les vertus thérapeutiques pour son auteur). A celui qui le lit, voilà comment la miséricorde divine - en qui il faut avoir confiance - a sauvé Abélard des péchés de luxure et d'orgueil, et contribue ainsi à assurer le salut de son âme. C'est donc à travers ce prisme abélardien que l'historien essaie de reconstituer les événements, en le complétant par un autre récit bien informé, celui d'Othon, trente ans après les faits. Cet évêque de Freising (près de Munich) qui a fait ses études à Paris dans les années 1125 à 1135, livre dans sa *Chronique* - pourtant consacrée à l'empereur germanique Frédéric Barberousse (*Gesta Frederici imperatoris*) - un récit introductif sur sa propre carrière, où il parle d'Abélard, signe de son importance (a-t-il été son élève ?) mais de façon plus hostile. D'où la prudence qui s'impose là aussi.

La condamnation d'Abélard est par ailleurs un observatoire privilégié pour scruter le panorama culturel et religieux dans lequel elle s'inscrit, ainsi que les évolutions dont elle peut se faire l'écho. « L'Eglise fournit la norme dans l'Occident médiéval » pour reprendre la formule de l'historien Ludovic Viallet : tel est le cadre de pensée dans lequel évoluent les hommes et les femmes du Moyen Âge. Cet horizon conceptuel s'accompagne d'une triple dynamique en cours, du temps d'Abélard. D'une part, la réforme de l'institution ecclésiastique, entamée au milieu du XI^e siècle et qui s'affirme sous le pape Grégoire VII († 1085) - d'où le nom tardif de réforme grégorienne - dont l'objectif est d'affirmer le rôle et l'autorité du pape ainsi que l'indépendance des clercs. Elle vise aussi à mieux distinguer les hommes d'Eglise des simples fidèles : le clergé doit être irréprochable, que ce soit par sa formation (avec une instruction plus solide) ou dans ses mœurs (le célibat des clercs notamment s'impose à partir de cette époque). D'autre part, conséquence directe de la reprise en main par la papauté et du durcissement impulsé par la réforme grégorienne - ce que l'historien Robert Moore a appelé l'affirmation d'une « société de persécution » - illustrée par le regard plus sévère jeté sur des écrits et / ou des comportements qualifiés volontiers d'hérésie (ou d'hérétiques), c'est-à-dire d'un choix erroné en matière de foi de la part de mauvais chrétiens du point de vue de l'Eglise. Enfin, la dernière dynamique qui recompose en profondeur l'arrière-fond médiéval mêlé de sagesse antique est la « Renaissance du XII^e siècle⁴ » : avec l'essor économique et le développement des villes, on assiste (à côté des écoles monastiques) à un renouveau scolaire marqué par la multiplication des écoles urbaines avec un véritable bouillonnement intellectuel du fait des débats foisonnants entre maîtres

⁴ Bien que datant du XIX^e siècle, l'expression est popularisée par l'ouvrage éponyme du médiéviste américain Charles Haskins en 1927. Voir l'ouvrage de Jacques Verger, *La Renaissance du XII^e siècle*, Paris, Le Cerf, 1999.

et élèves venus de tout le monde latin ainsi que de leur inventivité (contrainte, faute de textes).

Réforme grégorienne et émergence d'une « société de persécution », « Renaissance du XII^e siècle » ... Telles sont les composantes essentielles du contexte historique, celui d'un moment de profondes transformations - à rebours de l'image datée d'un Moyen Âge immuable - auquel participe pleinement Pierre Abélard. Pourquoi cet illustre professeur - qui incarne les nouvelles aspirations du temps et qui symbolise la naissance de l'intellectuel au sens moderne du terme⁵ - fait-il l'objet d'une condamnation à Soissons ? Quels sont les enjeux de cette affaire ? Est-elle originale ou s'inscrit-elle dans la veine des procès précédents, sanctionnant les hérésiarques (auteurs d'hérésie) et les hérétiques ? Il s'agit de réfléchir à nouveaux frais en rouvrant les débats, afin de percevoir ses causes (I), son déroulement (II) et ses mémoires successives (III).

I. Genèse d'un procès ... (La passion de la raison ?)

A. « Celui par qui le scandale arrive » : Pierre Abélard ... ou Roscelin de Compiègne ?

Au seuil de la décennie 1120, l'accusé est un professeur virtuose de 42 ans, très admiré, très discuté : « le siècle des écoles » (J. Verger) a trouvé en Abélard son héraut, lui qui incarne un courant novateur et cette soif de comprendre typique de la « Renaissance du XII^e siècle ». Quittant sa Bretagne natale (il est né au Pallet près de Nantes en 1079), il s'en va suivre les cours des écoles implantées le long de la vallée de la Loire. A une époque où les universités n'existent pas encore, le rayonnement d'un centre scolaire est alors tributaire du renom du maître qui y enseigne et sa capacité à agréger autour de lui des élèves : ainsi de Roscelin de Compiègne, le premier maître d'Abélard à Loches (puis Guillaume de Champeaux à Paris et Anselme à Laon). Mais sa personnalité iconoclaste lui vaut bien des inimitiés ... Au récit élogieux de l'ascension d'Abélard selon son autobiographie s'oppose le portrait dressé par Othon, beaucoup moins flatteur, qui permet d'offrir un contrepoint intéressant à l'*Histoire de mes malheurs*. Il souligne les qualités intellectuelles d'Abélard mais aussi son incommensurable orgueil qui l'aveugle. En contestant ses maîtres et en attribuant ses succès à son seul talent, s'affranchissant de toute dette intellectuelle à leur égard, il est fort probable qu'Abélard ait lui-même en grande partie provoqué l'hostilité qu'il déplore de leur part. Ce ressentiment se manifeste notamment par les accusations

⁵ Jacques Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1957, édition de poche, 1985, p. 40-53. Le résumé de la vie d'Abélard qui y figure est vivement recommandé au lecteur curieux.

d'hérésie trinitaire que son premier mentor, Roscelin de Compiègne, adresse à l'évêque de Paris contre son ancien élève.

B. L'objet du scandale (et l'acte d'accusation à Soissons) : « notre opuscule sur la foi en la sainte Trinité »

L'acte d'accusation à Soissons porte en effet sur l'« opuscule sur la foi en la sainte Trinité », qu'Abélard a rédigé à destination de ses étudiants. Réputé pour à la fois briller et éclairer, c'est bien cette deuxième facette du talent d'Abélard qui est revendiquée : ses élèves veulent ni plus ni moins que des raisons de croire ...

Dans *De l'unité et de la Trinité divine*, il se fait donc fort d'éclairer - et non d'expliquer, l'un des malentendus est là - à la lumière de la Raison le mystère d'un Dieu en trois personnes. Plus que le sujet, c'est bien l'imp(r)udence d'Abélard pour ses détracteurs et ce succès matérialisé par les remarques enthousiastes de ses auditeurs (ainsi que par la circulation des manuscrits) qui donnent à l'ouvrage une odeur de soufre. D'autant que les étudiants s'habituent par l'enseignement de la dialectique (cet art de raisonner, de discerner le vrai du faux), à aboutir à des conclusions irréfutables du point de vue de la raison ...

Alerté par ses étudiants des manœuvres de son ancien professeur, Abélard se défend et s'en prend à Roscelin sans jamais le nommer, que ce soit dans sa lettre à l'évêque de Paris (où il rétorque à son accusateur en retournant contre lui l'accusation d'hérésie) ou dans *l'Histoire de mes malheurs*. C'est notamment Othon qui éclaire ces silences : Roscelin fut bien son premier maître bien que son renom ait été terni par une accusation d'hérésie au concile de Soissons ... de 1092 ! De cette influence sulfureuse, Abélard se dissocie. Mentionner dans son autobiographie que ses années de formation étaient tributaires de leçons possiblement hétérodoxes risquait de jeter l'opprobre sur tout son enseignement et sa production théologiques, en suggérant que le ver était déjà dans le fruit. Dès 1120, c'est clairement la *fama* (réputation) d'Abélard qui est en jeu : son tempérament combatif et son goût du duel le poussent à l'affrontement. Préférant aller à concept plutôt qu'à confesse, il demande la convocation d'une réunion pour trancher leur différend. Soit l'opportunité de s'expliquer (c'est-à-dire l'emporter pour Abélard) mais aussi voir s'agrèger les oppositions, Roscelin n'étant pas son seul contempteur. On ignore quelle fut la réponse de l'évêque de Paris mais l'initiative d'Abélard se retourne contre lui : la réunion a bien lieu mais il est mis sur le banc des accusés. Quant à Roscelin (mort probablement en 1120 ou 1121, avant la tenue du concile), il a manifestement eu connaissance de la lettre d'Abélard puisqu'il réplique par une missive cinglante - le seul écrit qu'il nous reste de lui - à son ancien élève, au ton particulièrement grossier. Il y prophétise notamment par un avertissement ordurier qu'après son sexe, c'est la langue d'Abélard qu'on va bientôt trancher ...

II. Au cœur d'une « machination » judiciaire ... (la Passion de la Raison ?)

La narration dramatique fournie par l'*Histoire de mes malheurs* fait du concile de Soissons le fruit d'une machination : Héloïse, après la lecture du récit d'Abélard, s'insurge par ce mot dans la première lettre qu'elle lui adresse. Si elle n'est certes pas la plus objective, elle n'en a pas moins vécu dans la chair de son ancien amant et la douleur de leur séparation la conséquence des manigances de son oncle. Elle est donc plus facilement encline à croire en l'existence d'un complot ourdi par les « envieux ». L'historien Mickael Clanchy parle lui d'un « procès spectacle » (p. 370). Qu'en est-il de ce « conventicule décoré du nom de concile » (Abélard) ?

A. Le cadre spatial, juridique et temporel de « l'affaire Abélard »

Dans l'*Historia calamitatum*, Abélard teinte de son dédain le souvenir de la parodie de justice qui s'est tenue une dizaine d'années plus tôt, avec la convocation « d'une petite réunion, qu'ils affublèrent pompeusement du nom de concile ». Par cette expression, celui-ci veut probablement en diminuer la portée (et, partant, celle de sa condamnation). Un concile est une assemblée délibérante de prélats (essentiellement des évêques), qui statue sur des points de doctrine religieuse et de discipline ecclésiastique : celui de Soissons répond donc à la définition puisque l'un des points consiste à examiner l'ouvrage d'Abélard sur la Trinité. Othon parle lui d'un « synode provincial », c'est-à-dire d'un concile qui réunit les évêques d'une province ecclésiastique, la vaste circonscription territoriale où s'exerce l'autorité d'un archevêque. Abélard dev(r)ait relever de la juridiction rémoise, pour que la hiérarchie ecclésiastique l'y convoque. Ni lui ni Othon ne signalent l'endroit où il enseigne de nouveau après être devenu moine, Abélard mentionnant simplement une « cella » (dépendance). Une tradition établie semblait faire du prieuré de Maisoncelles-en-Brie l'endroit où Abélard reprit ses cours mais celle-ci a été remise en cause par Mickaël Wilmart⁶. Maisoncelles relevant de la province ecclésiastique de Sens, il paraît effectivement surprenant qu'Abélard ait été convoqué à Soissons, qui relevait de la province ecclésiastique de Reims, s'il n'y enseignait pas, à moins que d'autres raisons soient à chercher du côté des accusateurs d'Abélard et plus précisément du côté de ses anciens condisciples à l'école de Laon (également située dans la province rémoise).

⁶ Ce chercheur de l'EHESS parle de la « patrimonialisation d'une erreur historique », suite à une interprétation erronée au XIX^e siècle. Pour le détail de sa démonstration disqualifiant Maisoncelles : <http://monaccin.blogspot.com/2009/10/> ;

Othon précise que le parterre réuni est composé d'autorités reconnues, parmi lesquelles Albéric de Reims et Lotulfe de Lombardie. Selon l'*Histoire de mes malheurs*, ils étaient deux des élèves favoris de leur maître Anselme († 1117) qu'Abélard avait, comme à son habitude, contesté lors de son séjour à Laon. Le portrait qu'il dresse dans son autobiographie discrédite son enseignant en théologie. Ce crime de « lèse-magister » - qui rejaillit par ricochet sur leur formation - n'a pas été du goût des disciples d'Anselme et cet affront contribue selon Abélard à ses malheurs postérieurs. Albéric et Lotulfe, présentés par Othon comme des « hommes éminents et des maîtres renommés » jouent le rôle de procureurs et leur ressentiment, accentué par la concurrence que représente l'enseignement repris par Abélard, pourrait les avoir poussés à inspirer un parallèle dangereux pour l'ancienne gloire des écoles parisiennes. Une similitude est frappante : Compiègne relève aussi de la province ecclésiastique de Reims, ce qui peut expliquer que Roscelin fut convoqué à Soissons (où il a enseigné). Dès lors, assigner Abélard dans la ville des malheurs de son mentor n'est-il pas une façon pour ses détracteurs de suggérer une parenté gémellaire d'opinions déviantes entre les deux maîtres ? De cette « coïncidence » périlleuse, Abélard ne fait pas cas, certain de démontrer qu'à trente ans d'intervalle, l'élève triomphant des calomnies ne connaîtrait pas le sort de son enseignant qui finalement se rétracta. C'est donc en février ou mars/avril 1121 que le concile a lieu. Cette question de mois n'étant pas qu'un point de détail, notamment en ce qui concerne la présence (ou non) de certains protagonistes.

En effet, le nombre des participants, la durée du concile varient selon l'échelle de la réunion. La majorité n'a pas laissé de procès-verbaux - les « actes » des conciles - qui parvenant jusqu'à nous auraient permis de dresser le nombre, les noms et les titres des personnes présentes. Le récit d'Abélard complété par la chronique d'Othon de Freising permet d'esquisser une présentation assez complète des principaux protagonistes de l'affaire Abélard en 1121, tout en formulant quelques hypothèses. Abélard mentionne en tout cas le fait que « dans une matière d'une telle gravité, le petit nombre des personnes présentes ne peut suffire », d'autant que personne n'a été à sa hauteur, à commencer par le légat pontifical et seuls ses avocats improvisés trouvent grâce à ses yeux...

Principaux accusateurs	Juges	Principaux défenseurs	Autres personnalités
<p>Albéric de Reims († 1141) et Lotulfe le Lombard ou de Novare († ?), anciens condisciples d'Abélard à l'école d'Anselme de Laon et devenus maîtres d'école à Reims.</p> <p>Et derrière, y a-t-il une manœuvre subreptice de Guillaume de Champeaux (l'ancien maître d'Abélard) ? C'est M. Clanchy qui soulève notamment l'interrogation. Si Abélard ne cite pas dans l'<i>Histoire de mes malheurs</i> son ancien maître comme ayant agi dans l'ombre du concile, il n'est pas impossible que celui-ci, devenu depuis 1113 évêque de Châlons-sur-Marne et surtout un diplomate de premier plan, ait pu jouer un rôle. Le protecteur d'un certain ... Bernard de Clairvaux était connu du légat Conon de Préneste. De là à voir en lui un acteur occulte, il n'y a qu'un pas que les sources ne permettent pas de franchir. Il n'est en tout cas pas présent au concile puisqu'il serait mort avant sa tenue selon Abélard, probablement le 18 janvier 1121.</p>	<p>- Conon de Préneste († 1122), légat pontifical du pape Calixte II.</p> <p>- Raoul le Vert († 1124), archevêque de Reims.</p>	<p>- Geoffroy de Lèves († 1149), évêque de Chartres.</p> <p>- Thierry de Chartres (?) († 1156), philosophe et théologien.</p>	<p>- Adam († 1122), abbé de Saint-Denis.</p> <p>- Geoffroy Col de Bœuf († 1131), abbé de Saint-Médard de Soissons.</p> <p>- Lisiard de Crépy († 1126), évêque de Soissons.</p> <p>- Josselin de Vierzy († 1152, successeur de Lisiard), maître à Paris du geôlier d'Abélard à Saint-Médard, Gosvin</p> <p>- Guillaume († 1148), moine de Saint-Nicaise, devenu abbé de Saint-Thierry au carême 1121. Dénonciateur principal d'Abélard à Sens vingt ans plus tard, il ferait ainsi le pont entre les deux conciles et le lien entre les accusations.</p>

Source du tableau : J. Rival, « La condamnation de Pierre Abélard au concile de Soissons (1121) », Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne, t. LXVI, 2021 (à paraître).

Avec Jacques Verger, "essayons d'imaginer l'atmosphère. Dans une petite cité de quelques milliers d'habitants à peine, comme devait l'être Soissons au début du XII^e siècle, un concile était un grand évènement, un peu comme aujourd'hui le congrès d'un parti politique ou un festival artistique ; de riches prélats arrivaient, escortés d'une suite nombreuse de clercs et d'hommes d'armes ; on se montrait le puissant archevêque de Reims, le cardinal-légat ; tout le monde était dans la rue, on s'informait, des rumeurs circulaient. Lotulphe et Albéric répandirent le bruit qu'on allait juger un célèbre *magister* parisien, un philosophe qui avait écrit un livre dangereux - et quel habitant de Soissons savait alors ce qu'était un livre ? - un moine apostat qui enseignait - il fallait bien forcer un peu le trait - qu'il existait non pas un mais trois Dieux distincts ; autant dire un hérétique, un véritable païen. Dans une ville enfiévrée par les préparatifs du concile, les messes, les processions, les esprits s'échauffaient vite, le fanatisme pointait ; quand Abélard et ses élèves furent repérés, les injures fusèrent, quelques pierres volèrent⁷. »

B. Abélard humilié : un drame en trois actes

Abélard comprend d'emblée qu'il arrive à Soissons en milieu hostile et l'impartialité qu'il espérait n'est qu'un leurre. La scène est saisissante : il manque de se faire lyncher avec ses étudiants par la populace, chauffée à blanc par les adversaires d'Abélard et prête à occire celui qu'on lui a faussement présenté comme professant l'existence de trois dieux. Il ne s'agit pas seulement d'une analogie avec le Christ persécuté. Vers 1115, dans la même ville, Guibert de Nogent relate une tragique affaire d'hérésie : la population soissonnaise s'empare de quatre suspects qu'elle tire de leur prison pour les brûler vifs. Ce jugement expéditif est probablement encore dans les mémoires. Malgré ses efforts, Abélard ne parvient que partiellement à reprendre l'avantage, la faute au légat Conon, décrit comme piètre théologien et lâche. Il semble se laver les mains du cas d'Abélard en lui demandant de remettre son livre à l'archevêque de Reims ainsi qu'à ses deux rivaux pour un examen approfondi, les transformant *de facto* en juges et parties. L'archevêque Raoul le Vert, gagné à la réforme de l'Église et proche, comme métropolitain, d'Albéric, écolâtre (maître de l'école cathédrale), n'apparaît guère favorable à Abélard, faisant de Reims un bastion de l'orthodoxie. A rebours des étudiants d'Abélard, Albéric vient d'ailleurs lui signifier qu'il ne vient pas chercher des explications mais des autorités à propos d'un passage de son livre où il est question du Père qui engendre le Fils. Il vient ainsi affronter Abélard sur le terrain où il l'estime le moins assuré, non l'argument rationnel mais l'argument d'autorité(s). En refusant les éclaircissements d'Abélard fondés sur la

⁷ J. Verger, *L'Amour castré*, op. cit., p. 88.

Raison au profit d'une parole inscrite dans le marbre des Ecritures, Albéric se fait le champion de la Tradition. Coup d'épée dans l'eau : avec brio, Abélard retourne l'accusation d'Albéric contre lui, qui en perd son sang-froid. Le sort d'Abélard n'est pas scellé car il n'a pas que des ennemis dans la place. Un maître d'école - peut-être Thierry de Chartres - prend la parole en sa faveur, puisant dans la Bible un cas de diffamation, contre la belle et pieuse Suzanne, innocentée par Daniel après avoir été faussement accusée d'adultère par deux vieillards concupiscentiels auxquels elle s'était refusée ... Mais c'est en Geoffroy de Lèves qu'Abélard trouve son plus ardent défenseur. Evêque de Chartres, il n'est pas suffragant de l'archevêque de Reims et a une plus grande liberté de parole, en plus de sa réputation de sagesse, qu'Abélard mentionne habilement dans son récit. Mais ses deux propositions de conciliation - entendre l'accusé se défendre (inacceptable pour ses rivaux), puis convoquer une nouvelle réunion rassemblant un cénacle plus conséquent / compétent - ne remportent pas les suffrages... Si le légat est d'abord sensible à cette porte de sortie honorable et canoniquement autorisée, il revient bien vite sur sa décision, voulant peut-être éviter de contredire son hôte qui copréside le concile. Il apparaît dans la narration d'Abélard comme une marionnette dont l'archevêque de Reims et surtout les maîtres rémois tirent les ficelles. Derrière le rideau du théâtre soissonnais, on perçoit ainsi les luttes d'influence et les multiples enjeux de pouvoir que masquent à peine les accusations d'hérésie : entre les maîtres d'écoles qui se disputent les élèves et les dignités ecclésiastiques ; entre les puissants qui soutiennent tel ou tel camp en fonction de leur intérêt (ainsi du clan des Garlande qui soutient Abélard) ; au niveau institutionnel, avec la volonté pour l'archevêque de Reims de ne pas voir filer un hérétique hors de sa circonscription, ce qu'on pourrait lui reprocher dans un contexte durci par la réforme grégorienne.

A l'en croire, Abélard n'a rien à se reprocher et rien n'a été trouvé à redire sur son ouvrage, ce qui empêche ses accusateurs de le condamner sur le fond. Là encore, c'est la chronique d'Othon qui vient compléter le récit abélardien, en précisant le motif précis de la condamnation : sabellianisme, du nom de Sabellius, un hérésiarque du III^e siècle qui niait la distinction entre les trois Personnes de la Trinité, faisant du Père, du Fils et du Saint-Esprit différents aspects du Dieu unique plutôt que trois personnes distinctes. Cette différence de doctrine peut paraître subtile aux yeux du béotien mais pas à ceux des lettrés du temps, pour qui se réveille le souvenir des antiques hérésies, agitées comme un terrible épouvantail⁸. Pourtant, Abélard a pris soin dans son traité de se mettre à distance de l'hérésie doctrinale de Sabellius. Vingt ans après, dans la dernière lettre à Héloïse et qui résonne comme le chant du cygne, il constate que « la logique [l]'a

⁸ Cette position est en effet contraire au trinitarisme, doctrine officielle du christianisme depuis les conciles de Nicée en 325 et de Chalcédoine en 451.

rendue odieux au monde » et clame encore son orthodoxie : « je condamne Sabellius qui, faisant du Père et du Fils une seule personne, pense que le Père a aussi souffert la Passion. »

Quid en effet de l'accusation d'hérésie dont Abélard fait l'objet ? Il sous-entend que ses détracteurs n'avaient pas la subtilité requise. Othon nuance l'absence de responsabilité de l'ancien maître parisien, lui qui aurait appliqué sa méthode dialectique de manière téméraire à la théologie. Pour l'Eglise, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas de simples noms mais ils constituent trois Personnes différentes, possédant des attributs spécifiques. Abélard aurait affaibli cette vérité, usant de comparaisons mal choisies, notamment en mettant sur le même plan les rapports entre les trois Personnes de la Trinité et les trois parties d'un discours. Par son nominalisme⁹ (certes nuancé), il se serait ainsi montré trop audacieux ou trop léger dans son approche du dogme chrétien. Jean Jolivet, spécialiste de la théologie d'Abélard, suggérerait que son ouvrage (ou son ambition) avait été mal compris. Constant Mews souligne quant à lui que ce traité comporte des faiblesses structurelles¹⁰. Abélard définit lui-même ce qu'est un hérétique dans son traité, décrivant vraisemblablement son maître Roscelin, mais on pourrait y lire son propre portrait.

« Ce n'est pas l'ignorance qui fait l'hérétique, c'est l'orgueil : quand un homme désire se donner du renom par quelque nouveauté, évidemment, il se fait gloire de produire quelque chose d'inusité et s'efforce de le défendre contre tous pour paraître supérieur à tous, ou pour éviter d'être tenu pour inférieur aux autres si son opinion est réfutée. Ceux qui font profession de dialectique se laissent d'ordinaire très facilement entraîner à cela : plus ils se disent armés de raisons, plus ils sont hardis à défendre ou à attaquer sans retenue ceci ou cela ; si grande est leur arrogance, qu'à leur avis il n'est rien que leurs chétifs raisonnements ne puissent contenir et expliquer¹¹. »

C'est aussi une absence de légitimité, à un double niveau, qui lui est reprochée. Et d'abord, celle d'un moine à enseigner : quelqu'un ayant fait vœu de silence peut-il continuer à professer ? Roscelin pointe la contradiction, citant saint

⁹ Nominaliste : école de pensée pour qui les idées générales ou universaux ne sont que des noms, des mots (*voces*) et n'ont d'existence que dans le cerveau qui les conçoit. Il n'y a de réel que dans le singulier ; seuls existent des individus différents : non pas l'homme en soi, mais Pierre, Paul ou Jacques ; non pas l'animal en soi, mais tel cheval ou tel chien. Professé par Roscelin puis, avec beaucoup de nuances par Abélard, le nominalisme trouva dans l'occamisme son expression la plus entière. (*in Lexique historique du Moyen Âge* de René Fédou, 1980)

¹⁰ C. Mews, *Abelard and Heloise, Great Medieval Thinkers*, Oxford University Press, 2005, p. 119-122. Certains passages sont écrits à la hâte, d'autres pas assez développés. Ses opposants le percevaient comme incarnant les valeurs du clergé corrompu, ayant pour protecteur présumé le plus puissant de ces clercs, Etienne de Garlande.

¹¹ *De l'unité et de la Trinité divine*, Paris, Vrin, 2001, p. 56. Cité dans G. Minois, *Abélard, Héloïse et Bernard. Passion, raison et religion au Moyen Age*, Paris, Perrin, 2019, p. 76. p. 221

Jérôme : « le moine n'a pas pour fonction d'instruire mais de pleurer sur lui-même ou le monde et d'attendre en tremblant la venue du Seigneur ». Conscient du paradoxe - reprise de parole malgré sa prise d'habit monastique - Abélard se justifie longuement, invoquant les incitations pressantes de ses frères et l'argument selon lequel il serait comptable de son talent, ce don divin à lui conféré, qui ne doit plus se monnayer mais être mis - *gratis pro deo* - au service de la Vraie Philosophie. Surtout, c'est dans l'absence de légitimité d'Abélard à parler des choses de la foi que s'engouffrent ses adversaires, puisqu'il n'a pas terminé sa formation en théologie, en raison du conflit qui l'opposait à son maître. Si Anselme prend soin de le chasser de son école après un cours « sauvage », c'est bien pour éviter que les éventuelles erreurs théologiques d'Abélard ne lui soient imputées. C'est donc un autodidacte certes brillant mais sans bien-fondé pour parler de Dieu, à qui l'on reproche une opinion théologique discutable mais aussi de l'enseigner.

Le calice jusqu'à la lie ... Suivant l'avis de l'évêque de Chartres qui lui conseille de faire amende honorable, Abélard se soumet à travers une triple humiliation. Celles, publiques, de brûler son manuscrit (même si d'autres exemplaires existent) et de rentrer dans le rang en récitant le *symbole d'Athanase*, une des deux versions du *Credo*, centrée davantage sur la Trinité que le *Symbole des Apôtres*. Déshonneur suprême : on lui apporte le texte, signe tangible des doutes émis par les juges de Soissons sur sa stricte orthodoxie. Celle de se voir reclus dans l'abbaye Saint-Médard, où Abélard a oscillé entre plusieurs états d'âme : fureur (son geôlier Gosvin le qualifie de « rhinocéros indompté ») et abattement (à l'image de Jésus à l'agonie, se demandant à quoi Dieu son Père l'a abandonné). L'impression de suivre un Chemin de croix - la Passion de la Raison - et l'analogie reconfortante avec les souffrances du Christ ont probablement apaisé le désespoir d'Abélard. Soulagement également qu'il a dû ressentir avec le soutien de ses protecteurs qui obtiennent du légat Conon sa libération et son retour à l'abbaye dont il dépend, Saint-Denis, au bout de quelques jours. C'est peut-être un des rares indices que l'on a de la réception immédiate de la condamnation : selon Abélard, face aux réactions indignées devant son iniquité, les responsables se défaussent, à l'instar des bourreaux du Christ. Conon accuse les manigances des Français, se déclarant étranger - lui, l'Allemand - à leurs agissements, semblant confirmer qu'il fut un Ponce Pilate pris entre le marteau des accusateurs rémois et l'enclume de ses prérogatives papales, concurrencées par celles de l'évêque de la cité archiépiscopale ...

Les conséquences du concile, faibles sur le moment, semblent irréversibles sur le plan psychologique, avec un sentiment de persécution renforcé pour Abélard. C'est bien seul qu'il tente de rebondir, malgré la main tendue par certains contemporains. Pierre le Vénérable (élu en 1122 abbé de Cluny) a appris sa

condamnation et lui adresse déjà une véritable *Lettre de consolation à un Ami*, qui lui offre le refuge clunisien. Si Abélard ne donne pas suite pour l'heure, il cherche la paix de l'âme dans la tentation de l'érémisme (avec sa fondation du Paraclet) et dans l'étude, une réponse à l'angoisse pour son salut, en remaniant en permanence sa théologie, un chantier toujours ouvert, toujours repris. « Work in progress », d'une pensée en mouvement et en tension, au fil de ses travaux et des attaques dont il fait l'objet.

III. Soissons après Soissons : les mémoires du concile (entre Religion, Passion et Raison)

A défaut d'avoir les décrets conciliaires, on peut néanmoins scruter quelles furent ses mémoires successives au fil du temps, par quelques coups de sondes à des époques différentes : celle d'une mémoire encore vive, vingt ans après les faits et celle d'une mémoire longue (partisane et / ou confuse), au XIX^e siècle notamment, où la popularité d'Abélard est à son apogée.

A. ... La mémoire « immédiate » : le concile de Sens (1140)

1140 (ou 1141) a-t-il éclipsé très vite 1121 dans les mémoires et les écrits ? Plusieurs raisons peuvent être invoquées. Il y a un effet de sources qui peut nous laisser penser (à tort) que Soissons a été vite oublié. Mais cette dissymétrie documentaire entre les deux conciles est aussi le fait du contraste des protagonistes. Ainsi, l'affrontement entre Abélard et Bernard de Clairvaux, véritable antagonisme entre deux géants de la pensée religieuse de la première moitié du XII^e siècle, représentants de l'école et du cloître, a légitimement retenu l'attention¹². A l'inverse, à Soissons, Abélard ne semble pas, à l'en croire, avoir eu d'adversaires à sa hauteur et c'est la conjonction de la lâcheté des autorités religieuses et des intrigues des envieux qui explique sa condamnation. C'est peut-être d'ailleurs la troisième raison de l'oubli supposé rapide de ce concile : le fait qu'il est synonyme de parodie de justice ecclésiastique, même s'il est difficile de savoir si c'était déjà ressenti de la sorte du vivant d'Abélard. Last but not least, l'ampleur de la réunion conciliaire est le dernier argument en défaveur de Soissons, dont le synode provincial ne fait pas le poids face au concile de Sens, qui, en réunissant quelques poids lourds de l'Histoire¹³ à l'échelle de la Chrétienté,

¹² Voir l'ouvrage de Jacques Verger et Jean Jolivet sur l'affrontement entre *Bernard-Abélard ou le cloître et l'école*, Paris, Fayard-Mame, 1982 (en poche : *Le siècle de Saint Bernard et Abélard*, Tempus Perrin, 2006).

¹³ Parmi les illustres participants, on trouve le comte de Champagne Thibaut II († 1152), protecteur d'Abélard, et le nouveau roi de France Louis VII († 1180), de l'entourage duquel Etienne de Garlande ne fait plus partie, lui qui protégeait également Abélard. Mais Thibaut II comme Louis VII furent tous deux plus spectateurs qu'acteurs ... D'un point de vue spirituel, Bernard de Clairvaux est au four et au moulin pour obtenir la condamnation d'Abélard ; le pape Innocent II († 1143) quant à lui, bien qu'absent au concile, met fin aux derniers espoirs du condamné, en rejetant son appel à Rome par une bulle pontificale qui confirme la sanction doctrinale.

pèse sans commune mesure par rapport au concile de 1121, ce qui n'empêche pas ce dernier d'être brandi comme un (dangereux) précédent ... Déjà, parce qu'un des principaux accusateurs d'Abélard à Sens, Guillaume de Saint-Thierry, qui alerte Bernard de Clairvaux du danger que représente le logicien à ses yeux, est vraisemblablement présent à Soissons. En tant que dénonciateur d'Abélard vingt ans plus tard, il ferait ainsi le pont entre les deux conciles et le lien entre les accusations : ce qui à Sens est en germe à Soissons. L'hérétique étant celui qui s'obstine, il semble bien que cet argument de poids soit utilisé à vingt ans d'intervalle. Les évêques réunis à Sens qui écrivent au pape Innocent II dressent ainsi un sévère réquisitoire¹⁴ : « scrutateur de la majesté divine, fabriquant d'hérésies, il avait déjà fait un livre sur la sainte Trinité, mais celui-ci a été soumis au feu par le légat de l'église romaine car l'iniquité se trouvait en lui. Il est maudit celui qui reconstruit les ruines de Jéricho. Ce livre a ressuscité d'entre les morts et avec lui, les hérésies qui s'étaient endormies se sont réveillées et sont apparues à un grand nombre ». Outre l'orgueil, un des sept péchés capitaux, qui de la bouche même Abélard est une raison de la persistance dans l'erreur¹⁵, c'est bien la fabrique de l'hérésie qui est reprochée à Maître Pierre, avec son livre maudit qui, telle l'hydre de Lerne ou plutôt la bête de l'Apocalypse voit ses têtes sempiternellement repousser. L'habit ne fait pas le moine : Abélard n'en est pas digne selon Bernard, le qualifiant de « moine sans règle ». Il est réduit définitivement au silence. La plupart des dix-neuf propositions attribuées à Abélard et condamnées par le concile de Sens concernent la Trinité, à l'instar de son ouvrage à Soissons. Sens a ainsi porté un rude coup à la postérité abélardienne en jetant un discrédit durable sur son œuvre, bien qu'elle irrigue de manière souterraine certains débats théologiques ultérieurs...

Si la mémoire n'a ainsi pas gardé grande trace de 1121, au contraire de celle de Sens qui enterre Soissons, Abélard et sa postérité immédiate, il semble que cette réduction au silence soit une victoire à la Pyrrhus pour Bernard et que son succès se soit changé en défaite au fil des siècles, notamment au XIX^e siècle où le maître des écoles parisiennes semble tenir sa revanche posthume sur l'abbé de Clairvaux et ses opposants... « Rira bien qui rira le dernier ? »

B. ... La mémoire « lointaine » : entre passion et Raison au XIX^e siècle

Il ne s'agit pas de dresser un tableau exhaustif mais plutôt de prélever des échantillons au XIX^e siècle, qui fut le siècle d'une certaine « Abélardophilie ». En

¹⁴ Cité par C. Giraud, « De la salle de classe au tribunal : L'expertise des maîtres en théologie dans les procès d'hérésie de la 1^{ère} moitié du XII^e siècle » p. 63.

¹⁵ Citons l'antique sentence de saint Augustin dans ses Sermons (s'inspirant de Cicéron et Sénèque) « *Errare humanum est, perseverare diabolicum* » : « l'erreur est humaine, persévérer [dans son erreur] est diabolique ».

effet, il fut l'occasion de faire de lui – de façon abusive - un précurseur de la liberté de penser face à l'obscurantisme clérical - dans un double contexte. D'une part, la désacralisation de l'Eglise en tant qu'institution et la déchristianisation (suite notamment aux coups de boutoirs de la Révolution française qui, par certains excès, voulut faire table rase du passé chrétien de « la fille aînée de l'Eglise »). D'autre part, le romantisme, sensible à la dimension tragique des amours d'Héloïse et Abélard (sensibilité exacerbée notamment depuis *La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau en 1761), dont le transfert de leurs restes mortuaires au cimetière du Père Lachaise en 1817 est le symbole.

Outre que le tombeau de style néogothique - que l'on peut encore admirer aujourd'hui - atteste du fait que le XIX^e siècle fut bien un temps de la sublimation en couple légendaire des amants éternels, séparés de leur vivant, réunis dans la tombe, et ce malgré maintes péripéties, il fait aussi une allusion directe au concile de Soissons. En effet, figure sur un des côtés du tombeau la reproduction de l'oraison de Catherine de la Rochefoucauld, 26^{ème} abbesse du Paraclet (entre 1693 et 1715 ?), que les promeneurs curieux du XIX^e siècle pouvaient lire. En bonne protectrice de la mémoire de son père fondateur, elle y défend *post mortem* l'orthodoxie d'Abélard.

La fondation de l'abbaye du Paraclet dont Héloïse fut la première abbesse en 1130 est vue comme une réponse d'Abélard à sa condamnation. Dans l'*Histoire de mes malheurs*, celui-ci prit grand soin de justifier sur plusieurs pages le choix de ce curieux patronage, l'esprit Paraclet, le « consolateur », par crainte probable d'avoir de nouveaux ennuis avec ses censeurs. Mais pourquoi la reproduction de cette plaque de marbre au début du XIX^e siècle ? A une époque où les deux amants reviennent sur le devant de la scène, l'abbesse Catherine de la Rochefoucauld s'inscrit ici dans la droite ligne d'Héloïse, la première mère supérieure, avec une mémoire partisane célébrant le premier abbé du Paraclet, Abélard. En 1701, Catherine avait en effet décidé la création dans le chœur des religieuses d'un tombeau à la mémoire des deux fondateurs, sorte de cénotaphe au sommet duquel elle place une statue de la Trinité - "du Dieu triple en un" - sur lequel elle fait apposer la plaque de marbre noir retraçant la vie d'Héloïse et Abélard, annonçant qu'ils sont réunis dans ce sépulcre. Mais l'annonce fut prématurée car les cercueils restèrent dans leur caveau. C'est ce texte dont la copie en marbre blanc est aujourd'hui lisible au Père-Lachaise. On y lit une confusion entre la date de rédaction probable de l'ouvrage de théologie d'Abélard (1120) et la tenue du concile (1121) : il est intéressant de noter que l'inscription de 1817 qui reproduit le texte du début du XVIII^e siècle n'a pas modifié l'erreur. Signe d'une mémoire confuse ? Souci de reproduire à l'identique ou indication que la chronologie n'a

pas encore été durablement fixée au début du XIX^e siècle (il est question également de la mort d'Abélard en 1143) ? Cette dernière possibilité est plausible puisqu'Abélard et son œuvre sont mieux connus grâce aux travaux de Rémusat, Michelet, ...

La première condamnation d'Abélard a aussi conservé une trace au niveau local, avec deux ouvrages sur Soissons d'érudits locaux, où Abélard, dépeint très favorablement¹⁶, semble faire face à l'obscurantisme religieux de son temps. Citons notamment l'ouvrage de Jean Leroux (1839), dont seules quelques lignes font état du concile de 1121 et qui formule une concordance des temps, avec « l'acte de fanatisme » qui s'est produit dans la même ville en 1114-1115. *Vox populi vox Dei* : il n'est peut-être pas anecdotique de constater que Jean Leroux a consigné ces lignes dans un chapitre consacré à la « justice populaire » et non ecclésiastique¹⁷. L'ordalie demeure en effet encore en usage à cette époque pour démasquer les hérétiques, jusqu'à son interdiction définitive par le concile de Latran IV en 1215.

Soissons est ainsi vu et relu au prisme de certaines préoccupations dix-neuviémistes, entre romantisme et rationalisme, entre passion et raison. Pourtant, malgré le fait pour Héloïse et Abélard d'être en ce siècle « à la mode », il semble bien, à l'instar du concile de Soissons, que ce soit la connaissance approximative qui prévale ainsi que l'atteste l'entrée « Abélard » dans le *Dictionnaire des idées reçues ou Catalogue des opinions chics* de l'écrivain Gustave Flaubert (1821-1880), publié à titre posthume en 1911. Il y affirme ainsi avec malice : « Abélard. Inutile d'avoir la moindre idée de sa philosophie, ni même de connaître le titre de ses ouvrages. — Faire une allusion discrète à la mutilation opérée sur lui par Fulbert. — Tombeau d'Héloïse et d'Abélard ; si l'on vous prouve qu'il est faux, s'écrier : « vous m'ôtez mes illusions » ...

¹⁶ Ainsi de *l'Histoire de Soissons* par Henri Martin et Paul Jacob (1837) p. 465-467 : « Le zèle farouche des Soissonnais faillit devenir funeste à un théologien bien autrement illustre que Roscelin. Pierre Abeilard, le plus grand philosophe qui eût paru en Occident depuis la ruine de la civilisation antique, faisait en ce temps-là retentir toute la chrétienté de son nom et de ses œuvres [...] il appliquait sa science et son génie à l'étude des dogmes et des mystères : on le traita de sacrilège et d'hérétique ; Abeilard a peint en traits touchants et sombres, dans l'Histoire de ses calamités, la situation de son âme après le cruel traitement qu'il reçut du concile : les égards affectueux de l'abbé Geoffroy et des moines de Saint-Médard adoucirent un peu sa douleur et son indignation, et lui prouvèrent que ses ennemis n'avaient pas pu lui aliéner tous les cœurs ni toutes les intelligences. Le légat lui-même ne tarda pas à rendre la liberté à ce grand homme, qui continua, pendant vingt années encore, son orageuse et illustre carrière. »

Ouvrage disponible en ligne : <https://archive.org/details/histoiredesoiss02lacrgoog/page/n476/mode/2up>

¹⁷ *Histoire de la ville de Soissons* par Jean Leroux (1839), disponible en ligne : http://www.sahs-soissons.org/pdf/histoire_ville_soissons_leroux.pdf

Conclusion : *la Passion de la Raison*¹⁸ (ou le supplice de l'intellectuel ?)

« Fièvre de la douleur, confusion de la honte, trouble du désespoir, tout ce que j'éprouvai alors, je ne saurais l'exprimer aujourd'hui. Je rapprochais le supplice infligé à mon corps des tortures de mon âme, et je m'estimais le plus malheureux des hommes. Comparée à l'outrage présent, la trahison d'autrefois me paraissait peu de chose, et je déplorais moins la mutilation de mon corps que la flétrissure de mon nom : j'avais provoqué la première par ma faute ; la persécution qui m'accablait aujourd'hui n'avait d'autre cause que l'intention droite et l'attachement à la foi qui m'avaient poussé à écrire ».

Ainsi s'exprime Abélard dans l'*Histoire de mes malheurs* : entre la mutilation du corps et celle de l'esprit, Abélard réagit en intellectuel qu'il est, en affirmant qu'à ses yeux, sa castration fut moins douloureuse que de devoir livrer au feu son ouvrage. Revenons aux Lundis de l'Histoire de 1996 déjà évoquées et laissons la parole à l'historien Guy Lobrichon, auteur de la biographie de référence sur Héloïse : « il y a un phénomène tout à fait curieux qui montre bien que l'intellectuel est en train de naître, c'est ce concile de Soissons. Les procédures qui sont utilisées à ce moment-là n'en sont pas ; or, à Soissons même, on a une belle expérience du traitement des hérétiques quelques années avant, en 1114-1115, il y a eu des problèmes, cela a été réglé suivant les techniques les plus traditionnelles [...]. Et là, ça ne fonctionne plus, justement parce qu'on a affaire à un cas qui sort des cadres, c'est celui de l'intellectuel. » Intellectuel. Le mot est lâché : Abélard doit-il son supplice à sa haute stature, sa passion pour la Raison ? Il n'a pas été victime (que) d'un anti-intellectualisme primaire. Au contraire, un milieu d'intellectuels voit le jour au XII^e siècle, au cours duquel la procédure de recherche des hérétiques se professionnalise. Plutôt que s'en remettre au seul jugement de Dieu que l'ordalie est censée garantir, l'Eglise confie l'objectif de débusquer les dissidents à des clercs, des maîtres. Les autorités religieuses s'appuient sur leur évaluation (Albéric et Lotulfe dans le cas d'Abélard à Soissons), ce qui suscite en retour la naissance progressive d'un groupe d'experts (à l'envergure certes moindre qu'Abélard), sollicité comme garants de l'orthodoxie.

Le concile de Soissons, comme l'écrivait Pietro Zerbi, mérite un relief plus important que celui qu'il a obtenu jusqu'à présent. Car à certains égards, il semble

¹⁸ J'entends ici le terme de Passion au double sens de passion amoureuse pour la raison - *libido sciendi*, le désir de connaître qui anime Abélard - et dans une acception « doloriste » voire christique - Jacques Verger dans *l'Amour castré* parle d'un historien américain, D.K. Frank qui évoque une « très consciente imitation de Jésus-Christ de la part d'Abélard, dans son personnage d'innocent souffrant et opprimé par les méchants ». Comme Christophe Grellard qui suit mes recherches me l'a fait remarquer, l'idée d'imitation du Christ est sans aucun doute présente dans *l'Historia Calamitatum*, mais est-elle applicable dès 1120 ?

bien un observatoire privilégié de la généralisation du gouvernement de l'Église depuis la réforme grégorienne, avec les maîtres, dont l'expertise garantit la bonne foi et les légats, instruments de la monarchie pontificale, qui s'appuient sur les autorités locales et s'imposent par la suite à elles. Signe supplémentaire de l'évolution vers une « société de persécution » ? A moins que ce qui se trame à Soissons ne traduise plus prosaïquement une affaire de règlements de comptes, de querelle d'égos, plus que d'un véritable procès en hérésie ? Abélard est-il alors une victime collatérale de l'affirmation de l'autorité de la papauté, au détriment des formes anciennes de délibération ecclésiastique ? Entre les deux, une réponse abélardienne est peut-être possible : *Sic et non*, oui et non ...

C'est peut-être alors par la fiction que nous toucherons du doigt ce qui se joue à Soissons. Terminons-en donc avec le roman d'Umberto Eco, *Le nom de la Rose*, dans lequel prend place Abélard dans un dialogue fictif entre Jorge de Burgos, le vieux moine aveugle, représentant de la Tradition et Guillaume de Baskerville, esprit ouvert à la Raison nouvelle. Le bénédictin s'adresse ainsi au franciscain qui défend la légitimité de douter :

- "Je n'en vois pas la raison. Quand on doute, il faut s'adresser à une autorité, aux paroles d'un père ou d'un docteur, et toute raison de douter cesse. Vous m'avez l'air bien imprégné des doctrines discutables, comme celles des logiciens de Paris. Mais saint Bernard sut intervenir à bon escient contre Abélard le châtré qui voulait soumettre tous les problèmes à l'examen froid et sans vie d'une raison dénuée de la lumière des Écritures." [...]

- "Vénérable Jorge, vous me paraissez injuste quand vous traitez Abélard de châtré, car vous savez qu'il encourut une aussi triste condition à cause de la mauvaiseté d'un autre ..."

- "À cause de ses péchés. A cause de son orgueil placé dans la confiance en la raison de l'homme."¹⁹ ...

Foi affadie par un usage jugé trop grand / présomptueux de la raison (au détriment du secours des autorités²⁰), péché d'orgueil, ... N'est-ce pas là un bon résumé de ce qu'on a reproché à Abélard de son vivant, à Sens comme à Soissons ?

Jérôme Rival, professeur agrégé d'Histoire-Géographie au collège Léonard de Vinci de Saint-Romain le Puy (42610), membre de l'Association Culturelle Pierre Abélard (ACPA).

¹⁹ Umberto Eco, *Le Nom de la Rose*, Paris, Grasset, 1982, p. 196-197. Ayant probablement inspirée U. Eco, citons la formule célèbre d'Abélard, tirée du *Sic et Non* (vers 1125) : « le doute amène l'examen et l'examen la vérité ».

²⁰ Selon Constant Mews, pour répondre aux critiques formulés contre son traité, Abélard s'appuie plus encore sur les autorités après Soissons, notamment dans son *Sic et non*, où il s'efforce de concilier les propositions contradictoires des Pères de l'Église. In *Abelard and Heloise, Great Medieval Thinkers*, Oxford University Press, 2005, p. 122.

Voir également le documentaire de Bruno Aguila sur « Le Beau XII^e siècle » (2021), où il est question de ce traité et de la figure d'exception d'Abélard : https://www.youtube.com/watch?v=pdjFA6_6dzw (vers 18'' - 23''30)

Pour en savoir plus :

Sources :

Correspondance (Histoire de mes malheurs suivie des lettres échangées entre Héloïse et Abélard), traduction d'E. Hicks et Th. Moreau (*Lettres d'Abélard et Héloïse*, Paris, Lettres gothiques, 2007). La traduction d'O. Gréard (1859) revue par E. Bouyé en 2000 (Gallimard) est disponible sur <https://www.pierre-abelard.com/table-traductions.htm>. (+ lettre de Roscelin, *Chronique d'Othon*, ...)

De l'unité et de la Trinité divine. Introduction, traduction et notes de Jean Jolivet, Paris, Vrin, 2001.

Ouvrages et articles recommandés :

Michael Clanchy, *Abélard*, Paris, Flammarion, 2000. [*La biographie de référence*]

Cédric Giraud, « De la salle de classe au tribunal : L'expertise des maîtres en théologie dans les procès d'hérésie de la 1^{ère} moitié du XII^e siècle » in *Experts et expertises au Moyen Âge*, Paris, 2012, p. 59-71 (article consultable en ligne : <https://books.openedition.org/psorbonne/34051?lang=fr>).

Jean Jolivet, « Sur quelques critiques de la théologie d'Abélard », *AHDL*, 30, 1963, p. 7-51 [disponible en ligne sur Google Books] repris dans *Aspects de la pensée médiévale : Abélard. Doctrines du langage*, Paris, Vrin, 1987 ;

Du même auteur : *La théologie d'Abélard*, Paris, Cerf, 1997.

Pierre Abélard, génie multiforme. Actes du colloque international, organisé par l'Institut d'Études Médiévales et tenu à l'Institut Catholique de Paris les 29-30 novembre 2018, réunis par D. Poirel, Turnhout, Brepols, 2021 (à paraître).

Georges Minois, *Abélard, Héloïse et Bernard. Passion, raison et religion au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2019. [*Un excellent ouvrage de vulgarisation malgré la reprise d'une erreur de traduction : c'est bien l'évêque de Chartres et non de Châlons qui demande à Abélard de faire amende honorable à la fin du concile*]

Jérôme Rival, « La condamnation de pierre Abélard au concile de Soissons, *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, t. LXVI, 2021 (à paraître).

Jacques Verger, *L'amour Castré. L'histoire d'Héloïse et Abélard*, Paris, Hermann, 1996. [*Un ouvrage incontournable et passionnant*]

Pietro Zerbi, *Philosophi e Logici. Un ventennio di incontri e scontri : Soissons, Sens, Cluny (1121-1141)*, Rome, Istituto storico italiano per il Medioevo, 2002.

Sitographie : site de l'Association Culturelle Pierre Abélard (ACPA), notamment rubrique mp3 et vidéos : https://www.pierre-abelard.com/mp3_et_video.htm